



Extrait du Registre des Délibérations du Conseil Municipal

Date de convocation : 18 avril 2025

Présents – Madame Catherine BASTARD, Maire et Mesdames et Messieurs Bruno DUCRET, Antonio PEREZ-RAMOS, Jeanne VUAGNOUX, Laurence PILLONEL, Dominique PETITJEAN, adjoints, ainsi que :

Mesdames et Messieurs, Josette CHAMBOUX, Maria-Hélène DE SIEBENTHAL, Patrice BOUTHORS, Hélène LEVA, Jean-Marc LHERMET, Florence PIGNIER, Virginie SUATON, Charlotte LAFOURCADE, Béatrice HUEHN, Isabelle DEMIERRE, Michel BREASSON, Samuel DELEAGE, Nathalie DETRUCHE, Daniel FAVRE conseillers municipaux, formant la majorité des membres en exercice.

Absents excusés – Mesdames et Messieurs Rosy CHAMAYOU, Alain GATTELET, Laurent DEMOLIS, Julie GIRARD, Italo GARD, Guy LANCON, Philipp DALHEIMER.

Procurations

Mme Catherine BASTARD a reçu procuration de Mme Rosy CHAMAYOU
M. Antonio PEREZ-RAMOS a reçu procuration de M. Alain GATTELET
M. Dominique PETITJEAN a reçu procuration de M. Laurent DEMOLIS
Mme Virginie SUATON a reçu procuration de Mme Julie GIRARD
Mme Jeanne VUAGNOUX a reçu procuration de M. Italo GARD
M. Bruno DUCRET a reçu procuration de M. Guy LANCON
Mme Béatrice HUEHN a reçu procuration de M. Philipp DALHEIMER

Secrétaire de séance : Monsieur Samuel DELEAGE

Nombre de conseillers :	27		
En exercice	: 27	Pour	: 27
Présents	: 20	Contre	: /
Votants	: 27	Abstention	: /

1.1.1. COMMANDE PUBLIQUE - AVENANT MOINS-VALUE TRAVAUX D'EXTENSION DE L'ESPACE ABC

Madame le Maire,

RAPPELLE que les travaux de l'extension du bâtiment ABC ont débuté en juillet 2024.

EXPLIQUE qu'il est nécessaire d'établir un avenant pour le lot carrelage faïences chape afin de formaliser une moins-value de 812,00 euros HT correspondant à la suppression du carrelage sur le palier à l'arrivée de l'escalier.

PRECISE qu'il s'agit du premier avenant du lot n°07.

Vu le code général des collectivités territoriales,

Vu les dispositions du code de la commande publique,

Vu la délibération n°2024_049 du Conseil municipal du 31 mai 2024 attribuant les marchés de travaux,

Considérant que, dans le cadre de l'opération de travaux de l'extension du bâtiment ABC, un avenant doit être établi pour le lot n°07 « Carrelage faïences chape », notifié le 02 juillet 2024 à l'entreprise SAS Boujon Denis,

Considérant que cet avenant a pour objet d'opérer une moins-value de 812,00 € HT soit 974,40 € TTC, correspondant à la suppression du carrelage sur le palier à l'arrivée de l'escalier,

Considérant que selon l'article R. 2194-8 du code de la commande publique, le marché peut être modifié lorsque le montant de la modification est inférieur aux seuils européens et à 15% du montant initial,

Considérant que le montant initial du lot n°07 s'élève à 32 039,25€ HT soit 38 447,10€ TTC et que le montant de la modification est une moins-value de 812 € HT soit -2,53% du montant initial du lot et soit -0.10% du montant total du marché,

Considérant que le nouveau montant total du marché est fixé à 837 959,73 €HT, soit 1 005 551.68 € TTC,

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

APPROUVE l'avenant n°1 opérant les modifications précitées et portant le nouveau montant du lot n°07 à 31 227,25 € HT.

AUTORISE Madame le Maire à signer le présent avenant et tout document nécessaire à son exécution.

Certifié exécutoire

Transmis au représentant de l'Etat le 30 AVR. 2025

Publié, Affiché ou notifié le :

Le Maire - Catherine BASTARD



30 AVR. 2025

Fait et délibéré à Veigy-Foncenex le 25 avril 2025

Le Maire – Catherine BASTARD



Le secrétaire de séance – Samuel DELEAGE